

TITRE PROFESSIONNEL ELEVEUR OVIN LAIT

**SPÉCIALISATION
100% OVIN LAIT**



VOIES DE FORMATION

- Apprentissage de 6 à 10 mois
- Formation continue en 6 mois pour adultes

Individualisation des parcours : possibilité de valider un ou plusieurs blocs, selon les parcours antérieurs



OBJECTIFS VISÉS

- Donner une formation spécialisée et approfondie en techniques de conduite des élevages ovins lait
- Donner la capacité à s'installer (diplôme complet)

EMPLOIS VISÉS



Emploi :

- ✓ S'installer en qualité d'exploitant agricole en possédant une formation pointue et pratique en ovin lait
- ✓ Salarié d'exploitation hautement qualifié (suivi technico économique du troupeau, relations fournisseurs, suivi alimentation, etc.....)



CONTENU

BLOC DE COMPETENCES 1 : uniquement

- **Gérer un élevage ovin lait**
 - ✓ Alimentation et besoin des animaux dans le respect de l'environnement
 - ✓ Observation des animaux pour le soin et la sécurité sanitaire de l'élevage
 - ✓ Récolte et valorisation de la production des animaux (traite et résultats techniques)
 - ✓ Gestion du renouvellement et de la reproduction des animaux
 - ✓ Organisation du travail de production en élevage, dans le respect de la réglementation en vigueur
- **Uniquement en formation continue : TRE** (Technique de Recherche d'Emploi) 14 heures
- **Pratique en entreprise** en cohérence avec les exigences du référentiel

ÉVALUATION DE LA FORMATION

En Bloc de compétence (oral et pratiques)

 **Navette : GARE ROUTIÈRE ST AFFRIQUE ↔ LA CAZOTTE**

Site de la Cazotte :  **HÉBERGEMENT**  **RESTAURATION**

 **Accès handicapé PMR et référent handicap**

CFA INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

05 65 98 10 27

cfa.st-affrique@educagri.fr  www.la-cazotte.educagri.fr



DURÉE—MODALITÉS D'ALTERNANCE

✓ **Apprentissage de 6 à 10 mois** : soit 35 h / semaine

Sur 6 mois :

13 semaines en présentiel au CFA de septembre à février

13 semaines en entreprise : dont **2,5** semaines de congés payés

Sur 10 mois :

13 semaines en présentiel au CFA de septembre à février

30 semaines en entreprise : dont **4** semaines de congés payés

✓ **Formation continue 6 mois** : soit 35 h / semaine

455 heures en présentiel au CFPPA de septembre à février

14 heures de TRE (Technique de Recherche d'Emploi)

140 heures de stage pratique en entreprise

APPRENTISSAGE

FORMATION CONTINUE

PUBLIC VISÉ

Personne souhaitant se spécialiser en ovin lait

PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

✓ Avoir de 16 ans à 29 ans

✓ Plus de 29 ans : pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ou inscrites en tant que sportifs de haut niveau

Avoir 18 ans

Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou avoir terminé une seconde générale ou technologique ou justifier d'une expérience professionnelle hors domaine d'au moins 2 ans

CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise éligible : **Élevage Ovin Lait**
Un soutien à la recherche d'entreprise est possible

Sous réserve d'un accord de financement

MODALITÉ DE SÉLECTION / RECRUTEMENT

Entretien et test de positionnement
(le test de positionnement ne conditionne pas l'entrée en formation)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

600 Brebis laitière, race Lacaune, troupeau conventionnel, système Roquefort

70 Brebis Viande, troupeau AB

20 Génisses à l'engraissement en vente directe

238 Ha en SAU : 3/4 en surfaces fourragères, 1/4 en céréales dont la moitié en surface BIO

23 Chevaux d'élevage de race New Forest

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

✓ Formateurs spécialisés / intervenants professionnels

✓ Visites d'exploitations et de Centres techniques

✓ Travaux pratiques sur l'exploitation de la Cazotte, qui fait partie du réseau des Fermes expérimentales de l'Institut de l'Élevage, et chez les maîtres d'apprentissage ou de stage

RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

✓ **Apprentissage** : statut de salarié(e), rémunération en fonction de l'âge (% du SMIC). L'employeur peut bénéficier **d'aides financières**, documents à télécharger sur notre site : www.la-cazotte.educagri.fr

✓ **Formation continue** : rémunération suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

FINANCEMENT DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

Apprentissage : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

Formation continue :

✓ Demandeurs d'emploi : Conseil Régional (dans la limite des places disponibles)

✓ Salarié(e) d'entreprises : CPF de transition (demande à faire auprès de l'entreprise)

✓ Autres : Autofinancement sur devis / CPF nous contacter

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2022-2023

Taux : ❖ réussite 100% ❖ satisfaction 100% ❖ insertion 100%